## DÉPOSEZ ICI LES ORDURES MÉNAGÈRES



## ICI IL EST INTERDIT DE DÉPOSER LES DÉCHETS DESTINÉS :











Le Sitom Sud Gard valorise et traite les déchets de 80 communes issues des intercommunalités suivantes : Nîmes Métropole, Alès Agglomération, CC Petite Camargue, CC Pont du Gard, CC Beaucaire Terre d'Argence, CC Pays d'Uzès et CC Piémont Cévenol.